



# DEMANDE DE PREMIER TITRE DE SÉJOUR

### Attention, si vous sollicitez un titre de séjour :

- Ressortissant européen ⇒ utiliser le formulaire ③
- Etudiant/jeune au pair ⇒ utiliser le formulaire ⑤
- Bénéficiaire d'une protection internationale et membre de famille ⇒ utiliser le formulaire ④
- Jeune confié aux services de l'aide sociale à l'enfance ⇒ utiliser le formulaire ⑦
- Passeport talent et membre de famille ⇒ faites votre demande en ligne

Date d'entrée en France : | | | | | | | | | |

Type de visa d'entrée :

VISA C     VISA D     Titre de séjour UE

N° ÉTRANGER

| | | | | | | | | |

### INFORMATIONS IMPORTANTES

- ◆ Avant de solliciter un titre de séjour, vérifiez que vous en remplissez les conditions en consultant la rubrique **Immigration et Intégration** du site : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)
- ◆ Tous les champs de ce formulaire devront être dûment complétés et les pièces requises jointes, **sous peine de voir votre demande classée sans suite**
- ◆ Les photocopies doivent être lisibles au format A4, sans agrafes et triées dans l'ordre des listes
- ◆ Aucun original ne doit être joint à votre demande, vous devrez les présenter lors de votre rendez-vous
- ◆ **Ne pas joindre de timbres fiscaux, ni de chèque, ni d'espèces**
- ◆ Votre demande doit être envoyée exclusivement par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la Gironde  
DMI – BASE – Section 3  
2, esplanade Charles de Gaulle – CS 41397  
33 077 BORDEAUX CEDEX

*Si vous souhaitez disposer d'une preuve du dépôt de votre demande, vous devrez l'envoyer en recommandé avec accusé de réception.*

- ◆ **Pour obtenir une réponse de la préfecture (récépissé, convocation, etc), vous devez joindre obligatoirement une enveloppe «lettre suivie» au format A4, libellée à votre adresse et affranchie au poids de votre dossier**
- ◆ Une fois votre dossier déposé, si vous souhaitez obtenir le renouvellement de votre récépissé, merci d'utiliser exclusivement la démarche dédiée disponible sur [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) dans la rubrique Immigration et Intégration. Les demandes par voie postale ne seront pas prises en compte.

### VOTRE ÉTAT CIVIL ET VOS COORDONNÉES

NOM ..... Prénom ..... Sexe  M  F

Nationalité ..... Date de naissance | | | | | | | | | | Lieu de naissance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

N° téléphone ..... Adresse courriel ..... @ .....

Cadre réservé à l'administration

**VOTRE SITUATION MATRIMONIALE ET FAMILIALE**

Votre Nom

Prénom

N° étranger

 Votre situation matrimoniale :  Célibataire  Concubin (e)  Marié(e)  Pacsé(e)  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Date du mariage / pacs :

Lieu du mariage / pacs

Date divorce / séparation / décès :

 J'atteste sur l'honneur ne pas vivre en situation de polygamie sur le territoire français.**Identité de votre époux(se)** (y compris en cas de divorce ou veuvage), **concubin(e), ou partenaire.**

Nom

Prénoms

Né(e) le

Lieu de naissance

Pays de naissance

Nationalité

N° étranger (le cas échéant)

Pays de résidence

Adresse :

**VOTRE FAMILLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER**

Lien de parenté	Nom et prénom	Date de naissance	Pays de naissance	Nationalité	Pays de résidence	N° étranger
Enfants						
Père						
Mère						
Frères et sœurs						

Courriel :

Téléphone :

Date :

Signature :

## VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

Actuellement, vous êtes :

- Salarié** :  En CDI depuis le \_\_\_\_\_  En CDD du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_
- Indépendant** :  Entrepreneur, artisan ou commerçant  Profession libérale
- Autre** :  Sans emploi  Stagiaire  Retraité  Autre (précisez) : .....

## VOTRE INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

Avez-vous déjà effectué une année d'enseignement supérieur en France ?  Oui  Non

Avez-vous effectué 3 années d'études secondaires en France ?  Oui  Non

## PIÈCES À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** POUR TOUTE DEMANDE

- **3 photos d'identité identiques** et récentes de face, tête nue, sur fond clair – format 35 x 45 mm. Norme ISO/IEC 19794–5:2005 – Pas de copie
  - **Copies de toutes les pages de votre passeport** relatives à l'état-civil, dates de validité, cachets d'entrée/sorties, visas délivrés, vignette OFII ou la copie de la carte nationale d'identité. A défaut une attestation consulaire de nationalité avec votre photo d'identité, établie par votre Ambassade ou Consulat en France.
  - Votre **acte de naissance** ainsi que les documents ayant permis sa délivrance (affidavit, déclaration d'âge, jugement supplétif), et leur traduction établie par un traducteur agréé par la Cour d'Appel. Attention, certains actes d'état-civil étrangers destinés à être produits en France doivent être légalisés sauf accords internationaux. Vous pouvez vous renseigner auprès de l'ambassade du pays d'origine du document.
  - Si vous en détenez un, la copie de votre titre de séjour délivré par un autre État membre de l'Union Européenne et la preuve de votre entrée en France : cachet, billet de transport nominatif, déclaration d'entrée sur le territoire (DET).
  - Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois :
    - ♦ **Si vous êtes locataire ou propriétaire** : facture d'électricité, de gaz, d'internet ou quittance de loyer non manuscrite, ...
    - ♦ **Si vous êtes hébergé chez un particulier** : attestation d'hébergement + justificatif de domicile daté de moins de trois mois + copie recto-verso de la CNI ou carte de séjour de l'hébergeant (la carte de séjour de l'hébergeant doit indiquer la même adresse).
- Pour la délivrance d'une carte de résident, vous devrez produire également :**
- ♦ Si vous les avez : les attestations de formation délivrées par l'OFII dans le cadre de la signature de votre Contrat d'Intégration Républicaine (sauf pour les ressortissants algériens).
  - ♦ Tout document mentionné sur le site internet [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr) de nature à attester de votre connaissance suffisante de la langue française de niveau A2 (sauf pour les ressortissants algériens).

## PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE SELON LE MOTIF SOLLICITÉ

### **COCHEZ LA OU LES CASE(S) CORRESPONDANTE(S)**

#### **Conjoint de français**

- La copie du visa ou justificatif de l'entrée régulière en France (cachet d'entrée en France sur le passeport ou déclaration d'entrée en France ou billet nominatif de voyage).
- La copie de la carte nationale d'identité française ou le certificat de nationalité française du conjoint.
- La copie intégrale de moins de trois mois de l'acte de naissance du conjoint français.
- La copie intégrale de moins de trois mois de l'acte de mariage.
- Le livret de famille français.
- Justificatifs de vie commune du couple sur les 6 derniers mois (attestation CAF, remboursement de sécurité sociale, quittance de loyer non manuscrite, factures d'énergie, avis d'impôts, etc.).

#### **Entré avant l'âge de 13 ans (10 ans pour le ressortissant algérien et tunisien)**

- Tous documents justifiant de votre présence en France depuis que vous avez 13 ans (ou 10 ans). (*Les certificats de scolarité, relevés de notes, diplômes, certificats médicaux, attestations de suivi*).
- Les avis d'imposition recto-verso sur les revenus du parent (ou des parents) qui vous prend en charge depuis que vous avez 13 ans (ou 10 ans).
- La copie du titre de séjour du ou des parent(s) ou justificatif(s) de présence.

#### **Regroupement familial**

- La copie du visa portant la mention : "carte de séjour à solliciter".
- Le certificat médical délivré par l'OFII.
- Tous documents justifiant de votre présence en France depuis votre entrée sur le territoire.
- Les copies des avis d'imposition recto-verso sur les revenus du foyer depuis votre entrée en France.
- Pour le conjoint : un document administratif **par trimestre** depuis le début de la vie commune en France au nom du couple ou à chaque nom mais à la même adresse (attestation CAF, remboursement de sécurité sociale, quittance de loyer non manuscrite, factures d'énergie, avis d'impôts, etc.).
- Pour l'enfant : vos certificats de scolarité et relevés de notes depuis votre entrée en France.

#### **10 ans de présence en France (uniquement pour le ressortissant algérien et tunisien)**

- Justificatifs de résidence habituelle depuis plus de 10 ans ou 15 ans si le demandeur a séjourné en qualité d'étudiant.  
(*documents administratifs ou privés attestant de la présence en France au cours des 10 ou 15 dernières années précédant la demande de titre (un justificatif probant par semestre) : avis d'imposition, courriers ou documents émis par une administration, bulletins scolaires, bulletins de salaire, certificats médicaux, factures, etc.*)

#### **Parent d'enfant mineur français**

- La copie du certificat de nationalité française (CNF) de l'enfant mineur français (à demander au Tribunal d'Instance compétent) ou de sa carte nationale d'identité française (CNI).
- La copie de la CNI ou CNF du parent français.
- La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant mineur.
- Justificatifs prouvant que l'enfant réside en France (certificat de crèche, école, médicale, bulletins scolaires).
- Tous documents établissant la contribution effective à l'entretien et à l'éducation de l'enfant depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans dans les conditions prévues par l'article 371-2 du code Civil (versement d'une pension alimentaire, factures d'achat destinés à l'enfant, certificat médical et attestation de la crèche ou de l'école précisant que vous accompagnez régulièrement votre enfant...) **des deux parents**.

#### **Membre de famille d'un étranger titulaire du statut « résident longue durée CE/UE »**

- Votre acte de mariage et/ou livret de famille.
- Justificatifs de vie commune dans l'Etat ayant accordé le statut de RLDUE (remboursement de sécurité sociale, quittance de loyer non manuscrite, factures d'énergie, avis d'impôts, etc.).
- Votre attestation d'assurance maladie en cours de validité délivrée par un autre Etat de l'Union Européenne.
- Tous documents justifiant des ressources du titulaire de la carte RLDUE ou du foyer.
- Tous vos bulletins de paie depuis votre entrée sur le territoire.
- La copie de la carte RLDUE du membre de famille.

**Membre de famille d'un ressortissant européen**

- La copie du visa ou justificatif de l'entrée régulière en France (cachet d'entrée en France sur le passeport ou déclaration d'entrée en France ou billet nominatif de voyage).
- La copie du passeport ou de la CNI du ressortissant européen.
- Votre acte de mariage et/ou de votre livret de famille.
- Le(s) acte(s) de naissance de votre (vos) enfant(s) mineur(s).
- Tous documents justifiant des ressources de l'euro péen ou du foyer (contrats de travail, bulletins de paie, attestation du pôle emploi précisant le montant et la durée de votre indemnisation, attestation de la CAF, pensions, retraite, relevés de comptes bancaires, etc.).
- Le dernier avis d'imposition recto-verso sur les revenus du foyer.
- Le(s) certificat(s) de scolarité de votre (vos) enfant(s) depuis l'entrée en France.
- Tous documents suffisamment probants établissant que vous contribuez à l'entretien et à l'éducation de l'enfant européen mineur (versement d'une pension alimentaire, factures d'achats destinés à l'enfant, certificat médical et attestation de la crèche ou de l'école précisant que vous accompagnez régulièrement votre enfant).
- Si PACS : justificatifs de vie commune sur les 12 derniers mois.
- Preuve de votre date d'entrée en France et justificatifs de votre présence en France depuis votre entrée sur le territoire.

**Victime de violences conjugales ou de traite des êtres humains**

- Le jugement de séparation ou divorce.
- Le(s) dépôt(s) de plainte et/ou de main-courante.
- L'ordonnance de protection délivrée par le juge, le cas échéant.
- Tous les jugements de condamnation du mis en cause (en 1ère instance et en appel, le cas échéant).

**Étranger malade /  accompagnant étranger mineur malade**

**Pour vous :**

- Tous documents justifiant de votre présence en France depuis votre entrée à raison d'un document par trimestre minimum.

**Pour l'enfant :**

- Le passeport de l'enfant mineur (copies de toutes les pages relatives à l'état-civil, dates de validité, cachets d'entrée/sorties, visas délivrés, vignette OFII) et/ou sa carte nationale d'identité
- 2 photos d'identité de l'enfant mineur, identiques et récentes, de face, tête nue, sur fond clair, non découpées
- La copie intégrale de son acte de naissance comportant le lien de filiation traduit par un traducteur agréé par la Cour d'Appel ;  
*Pour information, certains actes d'état-civil étrangers destinés à être produits en France doivent être légalisés sauf accords internationaux. Vous pouvez vous renseigner auprès de l'ambassade du pays d'origine du document.*
- Les documents justifiant de sa présence en France (certificat médical, attestation de la crèche ou certificat de scolarité, attestation de la CAF)

**Né en France**

- Justificatifs de présence continue en France d'au moins 8 ans : le séjour doit être justifié par un document pour chaque année.
- Justificatifs de suivi, après l'âge de 10 ans, d'une scolarité d'au moins 5 ans dans un établissement français.

**Ascendant ou descendant à charge de français**

- La copie du visa portant la mention : "carte de séjour à solliciter".
- La copie de la carte nationale d'identité et de l'acte de naissance du ressortissant français.
- Une attestation de prise en charge par votre parent ou enfant français (daté et signé) et les justificatifs de ses ressources (contrats de travail, 3 derniers bulletins de paie, courrier de l'employeur attestant de son maintien dans l'emploi ou attestation du pôle emploi, de la CAF, dernier avis d'impôt sur les revenus recto-verso).

**Je m'engage sur l'honneur à respecter les principes et valeurs régissant la République française, ses lois, ses règles, ainsi que les autorités et institutions qui la représentent.** J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré par les autorités françaises dans les cas prévus par la loi, notamment si ma présence en France constitue un risque pour l'ordre public.

**Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil, et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification** auprès des autorités ou organismes qui les ont émis et pourront être retenus provisoirement à la préfecture à cette fin.

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations ci-dessus.** J'ai conscience que je dois être en mesure de justifier, à tout moment, que je continue à remplir les conditions de délivrance du titre de séjour, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités et que je peux être convoqué par l'administration à des fins de contrôle. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré notamment en cas de fraude, si je cesse de remplir les conditions de délivrance du titre de séjour ou si je fais obstacle aux contrôles ou ne défère pas aux convocations, conformément à la réglementation en vigueur.

**J'ai conscience qu'en cas de refus de séjour, je serai tenu de quitter le territoire français** conformément à l'article L. 411-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

FAIT À ..... DATE | | | | | SIGNATURE :

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.*

**Titulaire d'une rente accident du travail ou de maladie professionnelle**

- Justificatifs d'un taux d'invalidité physique permanente égal ou supérieur à 20%.
- Justificatifs du versement d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle servie par un organisme français (attestation délivrée par l'organisme français (caisse primaire d'assurance maladie, etc.) versant la rente).

**Ancien combattant**

- Carte du combattant dans tous les cas.
- Livret militaire si vous avez servi dans une unité combattante de l'armée française ou de l'armée alliée.
- Certificat de démobilisation délivré par la commission d'incorporation si vous avez combattu dans les FFI.
- Certificat de bonne conduite ou certificat de démobilisation après 3 ans de service dans l'armée française si vous avez servi dans la Légion étrangère.

**Étranger remplissant les conditions d'acquisition de la nationalité française**

Article 21 et suivants du Code civil. Renseignez-vous auprès du Tribunal d'instance de votre commune.

**Admission exceptionnelle au séjour**

- L'annexe A téléchargeable sur le site [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) intégralement complétée.
- Justificatifs de votre dernière entrée en France (visa, tampon sur passeport, billet de voyage, déclaration d'entrée sur le territoire, etc.).
- Tous documents administratifs justifiant de votre présence en France depuis votre entrée sur le territoire (à la raison d'un document par trimestre minimum) **classés par années.**
- Tous vos contrats de travail et bulletin de paie depuis votre entrée en France.
- Tous vos avis d'imposition **recto-verso** sur les revenus depuis votre entrée en France.
- Tous document attestant d'une perspective d'embauche.
- Tous les documents justifiant de vos qualifications ou expériences professionnelles à l'étranger et/ou en France (diplômes, formations, contrats de travail, bulletins de paie, etc.).
- Le formulaire cerfa n°15186\*01 de "demande d'autorisation de travail" et son annexe obligatoire complétés, datés et signés par votre employeur, **en double exemplaire, accompagnés des différents documents mentionnés en page n°3 "pièces justificatives à joindre à la demande"**
- La présentation de votre projet de création (sur papier libre) et un budget prévisionnel pluriannuel sur la viabilité économique du projet.
- Tout justificatif de l'effectivité de l'entreprise existante et des ressources tirées de l'activité (**attestation du solde créditeur d'un compte bancaire à votre nom**).
- Tous les documents justifiant de votre situation familiale.
- Tous les certificats de scolarité de votre (vos) enfant(s) depuis l'entrée en France.
- Tous les documents justifiant de vos ressources ou des ressources du foyer (attestation CAF, attestation du Pôle Emploi, rente, retraite, pension alimentaire, ecte de propriété).

**Admission pour liens personnels ou familiaux / au titre d'un PACS**

- Copie du PACS.
- Preuves de présence, depuis la dernière entrée en France.
- Copies du passeport ou de la CNI du conjoint et des enfants.
- Tous les certificats de scolarité des enfants (si possible).
- Preuves de vie commune sur 12 mois si PACS avec un ressortissant français / sur 18 mois si PACS avec un ressortissant étranger.

# ANNEXE « A » à joindre au formulaire n°1 si VOUS SOLLICITEZ UNE ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SEJOUR

**Ce dossier est à joindre au formulaire n°1 pour les demandes d'admission au séjour en application des dispositions suivantes (cochez la case correspondant à votre demande):**

- Article L. 435-1 du CESEDA au vu de considérations humanitaires ou de motifs exceptionnels par le biais de la délivrance d'un titre de séjour vie privée et familiale ou salarié
- Article L. 423-23 du CESEDA au nom du respect de la vie privée et familiale
- Dispositions correspondantes prévues par les accords bilatéraux**

<b>NOM et Prénom du demandeur :</b>	<b>Date d'entrée en France :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
<b>N° AGDREF :</b>	<b>Type de visa d'entrée :</b> <input type="checkbox"/> VISA C <input type="checkbox"/> VISA D <input type="checkbox"/> Titre de séjour UE
◆ <b>1<sup>ère</sup> demande</b> (depuis votre dernière entrée en France) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
◆ <b>Demande de réexamen, après un précédent refus :</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Date du refus :  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Date de confirmation (*) :	
• par le tribunal administratif :  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
• par la cour administrative d'appel :  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
<small>(*) Le cas échéant</small>	
<b>Éléments nouveaux présentés (par rapport à la précédente décision défavorable) :</b>	

**ATTENTION : le formulaire 1 et l'annexe A doivent être intégralement complétés et les copies des documents jointes sous peine de voir votre demande classée sans suite.**

## MOTIFS DE LA DEMANDE :

Préciser les motifs de la demande ainsi que la base légale sur laquelle elle se fonde :

### Motifs :

Si vous avez une promesse d'embauche ou un contrat de travail, **joindre l'autorisation délivrée par la Plateforme de la Main d'Œuvre Étrangère (PFMOE)**, votre contrat de travail ou promesse d'embauche.

**Avez-vous déjà détenu un titre de séjour en France :**  OUI     NON

Si oui, en préciser la nature et la durée :

<b>Cadre réservé à l'administration</b>
---

**Pour que votre demande soit prise en compte, vous devez préciser votre ancienneté de présence en France, vos qualifications et diplômes obtenus en France et votre ancienneté de travail en France**

<b>ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE EN FRANCE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (*)</b>			
<b>ANNÉE</b>	<b>Preuves certaines</b> Documents émanant d'une administration publique (préfecture, école, assedic, caf)	<b>Valeur probante réelle</b> Documents remis par une institution privée (médecin, banque, employeur...)	<b>Valeur probante limitée</b> Documents personnels (attestation de proche)
<b>20</b> (ex : 2019)			
<b>20</b>			
<b>20</b>			
<b>20</b>			
<b>20</b>			

<b>DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS OBTENUS EN FRANCE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (*)</b>		
<b>ANNÉE</b>	<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Heures de formation</b>

(\*) joindre les copies des documents mentionnés. Barrer et écrire «Néant» dans le cas où vous n'avez rien à déclarer.

**ANCIENNETÉ DE TRAVAIL SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (\*)**

<b>Année</b>	<b>Mois</b>	<b>Poste occupé, employeur et salaire net</b> (bulletins de paie ou certificats de travail)	<b>Heures/mois</b>
<b>20</b> (ex : 2019)	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
<b>20</b>	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
<b>20</b>	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		

(\*) joindre les copies des documents mentionnés. Barrer et écrire «Néant» dans le cas où vous n'avez rien à déclarer.

**ANCIENNETÉ DE TRAVAIL SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (\*)**

<b>Année</b>	<b>Mois</b>	<b>Poste occupé, employeur et salaire net</b> (bulletins de paie ou certificats de travail)	<b>Heures/mois</b>
20	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
20	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
20	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations ci-dessus.** J'ai conscience que je dois être en mesure de justifier, à tout moment, que je continue à remplir les conditions de délivrance du titre de séjour, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités et que je peux être convoqué par l'administration à des fins de contrôle. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré notamment en cas de fraude, si je cesse de remplir les conditions de délivrance du titre de séjour ou si je fais obstacle aux contrôles ou ne défère pas aux convocations, conformément à la réglementation en vigueur.

FAIT À

DATE

SIGNATURE :

(\*) joindre les copies des documents mentionnés. Barrer et écrire «Néant» dans le cas où vous n'avez rien à déclarer.